

PROGRAMME FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR ÉLECTRICIEN : B1V B2V BC BR INITIALE 21h00 B1V B2V BC BR RECYCLAGE 10H50



1. THÈMES EN COMMUN

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure ;
- Ouvrage ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels ;
- Zones d'environnement et leurs limites ;
- L'habilitation électrique : principe, symboles, limites et formalisation ;
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention ;
- Surveillance des opérations ;
- Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée ;
- Equipements de protection collective et individuelle : identifier, vérifier, utiliser ;
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main...) : risques et mise en œuvre ;
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques.

2. THÈMES TECHNIQUES

- Type, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste) ;
- Fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation ;
- Induction et couplage capacitif et mesure de prévention associée (mise en équipotentialité) ;
- Dispositifs de verrouillage et d'inter verrouillage ;
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser ;
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.

3. THÈMES SPÉCIFIQUES B1(V), B2(V), B2(V) ESSAI

- Caractérisation des travaux et limites : hors tension, sous tension avec ou sans voisinage ;
- Charge de consignation et charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange d'informations ;

- Habilitation : symbole et limites ;
- Mesures de prévention à appliquer lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter ;
- Matériels électriques dans leur environnement : fonction, caractéristiques, identification ;
- Documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail ;
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation ;
- Instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »).

4.THÈMES SPÉCIFIQUES BC

- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation ;
- Chargé d'exploitation électrique, chargé de travaux : rôle, instructions, échange d'informations ;
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail.

5.THÈMES SPÉCIFIQUES BR

- Limites des habilitations BR et BS ;
- Fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande, séparation ;
- Charge d'exploitation électrique : rôle, instructions, échange (documents ; informations), respect des consignes ;
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation ;
- Documents applicables lors d'une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité ;
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter ;
- Étapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte.

6.ÉVALUATION ET VALIDATION

- Évaluation en début de session des pré requis nécessaires pour pouvoir suivre la formation ;
- Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles ;
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré renseigné des symboles proposés par le formateur.

7.MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés et discussions s'appuyant sur des expériences vécues. Contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage. Tests théoriques informatisés et/ou écrits & tests pratiques.

- Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation.

8. MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Mise en œuvre de moyens audiovisuels, appropriés aux sujets traités diaporamas...vidéos ;
- Salles adaptées ;
- Matériel spécifique à l'habilitation électrique : gants isolant 1000v, sous gants, tapis isolant, cellule basse tension, VAT, matériel technique isolant ;
- Les supports pédagogiques sont mis à disposition de chaque apprenant en fin de session.

Remarque : Fréquence de recyclage préconisée par la CNAMTS : 3 ans.

Les apprenants sont invités à échanger sur leurs pratiques professionnels et sur les méthodes utilisées pour exercer leurs métiers.

Responsable pédagogique : Thierry BIDAUX 06.84.98.17.22

Suivi : Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signé par le formateur.